RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

**2EI**
SASU au capital de 50 000 euros,
immatriculée au RCS de NIMES sous le numéro 844 440 941,
dont le siège social est situé 32 RUE ROBERT MALLET STEVENS, BAT D, 30900 NIMES

# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 2 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le deux novembre,

Au siège social, 32 RUE ROBERT MALLET STEVENS, BAT D, 30900 NIMES.

Monsieur Antonio RODRIGUES demeurant 30900 NÎMES,

Propriétaire de la totalité des 50000 actions d'un euro chacune émises par la société 2EI,

Associé unique et seul Président de ladite société,

La réunion est présidée par Monsieur Antonio RODRIGUES.

## 1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Antonio RODRIGUES, associé unique, a établi le rapport sur l'opération proposée à l'ordre du jour.

## 2. A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

# Première décision

L'associé unique décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société comme suit :

**Ancienne adresse :**

32 RUE ROBERT MALLET STEVENS
BAT D
30900 NIMES

**Nouvelle adresse :**

620 CHEMIN FONT MARGOULINE
SORTIE D'AUTOROUTE NÎMES OUEST
30900 NÎMES.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé au 620 CHEMIN FONT MARGOULINE, SORTIE D'AUTOROUTE NÎMES OUEST, 30900 NÎMES. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

# Deuxième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur Antonio RODRIGUES

